



AGENT D'ENTRETIEN EN CRECHE ET MAISON DE LA PETITE ENFANCE (H/F)

Date limite de candidature

01/06/2026

La ville d'Eragny sur Oise, située sur la Rive gauche de l'Oise, à 30 km au nord-ouest de Paris est membre de la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Elle fait aussi partie de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

D'une superficie de 412 hectares, la ville d'Eragny compte plus de 19 000 habitants et dispose de nombreux équipements.

Afin de renforcer son équipe et dans le cadre d'un remplacement d'un agent indisponible, la Direction de la petite enfance recherche un agent d'entretien pour ses crèches et la maison de la petite enfance (H/F). Le poste est à pourvoir **dès que possible**.

Missions principales et objectifs

Vous devrez effectuer les missions suivants :

Nettoyer, entretenir et contrôler l'état de propreté des locaux de la crèche collective, de la maison de la petite enfance et de la mini-crèche

Dépoussiérer les locaux et surfaces, petits équipements, structures de jeux, salles d'activités d'enfants, mobilier et jeux

Vérifier l'état de propreté des locaux

Nettoyer et ranger les matériels et produits utilisés après usage

Respecter les consignes d'utilisation des produits

Trier et évacuer les déchets courants

Changer les sacs poubelles

Opérer le tri

Répartir les déchets dans les conteneurs adaptés

Aider au contrôle de l'approvisionnement en matériel et produits

Vérifier la quantité et la qualité des produits, suivi des stocks avec les outils adéquats

Identifier les signes de péremption d'un produit

Activités ponctuelles ou exceptionnelles :

Participation à certaines manifestations

Accueil et accompagnement de nouvelles recrues

Remplacement des collaborateurs absents : agents d'entretien à la mini crèche ou à la crèche collective

(réapprovisionnement des sections en matériel et produits, rangement et nettoyage de la réserve de produits,

participation aux commandes), agent polyvalent à la mini-crèche (aller chercher le pain à la boulangerie...),

missions diverses (accompagnement d'enfants lors des sorties à l'extérieur de la crèche ou de la mini crèche, aide à la préparation des buffets en cuisine lors des fêtes des différentes structures et/ou aide à l'installation du mobilier...)

...

Formations et expériences requises

Savoir et savoir-faire : connaissance des normes HACCP et de restauration collective, connaissance des règles d'utilisation des produits et matériels et de leur toxicité, connaissance des règles d'hygiène spécifiques aux locaux nettoyés, connaissance des gestes et postures de la manutention manuelle, connaissance des règles de base du tri et connaissance des différents matériaux (revêtements de sol, mobiliers...), connaissances des outils de gestion des stocks

Savoir-être : capacité à travailler en équipe, autonomie, réactivité, adaptabilité, disponibilité, ponctualité, discrétion, autonomie, rigueur, qualités relationnelles, gestion du stress

Infos pratiques

- Port des Equipements de Protection Individuelle (EPI) obligatoire (blouse, charlotte, gants, si besoin masque et lunettes, chaussures de travail coquées...).
- Station debout prolongée.
- Port de charges éventuel.
- Congés à prendre pendant les périodes de fermeture des établissements et selon les nécessités du service.

- Temps de travail hebdomadaire de 37h30 réparti sur 5 jours :
 - Roulement sur les horaires de 9h00-17h30 et 10h00-18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredi ;
 - Horaires de 9h00 à 17h30 les mercredis dont 1 heure de pause déjeuner
- horaires de travail pouvant être modulés en fonction des nécessités du service.
- Rémunération statutaire , régime indemnitaire
- Participation employeur prévoyance et mutuelle

Contact

[Postuler en ligne](#)

ou

Envoyer votre candidature à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Direction des ressources humaines
BP 70021 - Eragny-sur-Oise
95611 CERGY-PONTOISE CEDEX